



7 juillet 2020

Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (FOVAHM)

Rénovation, transformation et extension du bâtiment abritant les ateliers du home Pierre-à-Voir à Saxon

Sur proposition du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), le Conseil d'Etat valaisan a accepté le projet définitif de rénovation, de transformation et d'extension du bâtiment abritant les ateliers du home Pierre-à-Voir à Saxon pour un montant total de 10 millions de francs. L'âge du bâtiment, l'écart par rapport aux exigences actuelles et les standards d'accompagnement en vigueur rendent nécessaire une intervention d'envergure.

La Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (FOVAHM) a pour but de promouvoir la formation, l'accompagnement ainsi que l'intégration sociale et économique des personnes adultes avec une déficience intellectuelle. Active sur l'ensemble du Valais romand, elle dispose d'infrastructures réparties entre Sierre et Collombey.

Les ateliers du centre socioprofessionnel de la Pierre-à-Voir à Saxon, site historique de la FOVAHM, permettent, depuis près de 50 ans, à des personnes en situation de handicap d'exercer un métier et de bénéficier quotidiennement d'un accompagnement socioprofessionnel adapté.

Construits en 1975, les bâtiments ne respectent plus les exigences actuelles en matière parasismique, sécuritaire et énergétique ainsi que les standards d'accompagnement et de production.

Désigné vainqueur à l'issue d'un concours d'architectes, Memento architecture Sàrl Sion AG a développé le projet de rénovation, de transformation et d'extension des locaux avec la FOVAHM et les services concernés de l'Etat.

Le Conseil d'Etat a donné son aval au projet définitif qui représente un montant total de 10 millions de francs. Par cette décision, le Gouvernement entend offrir aux personnes en situation de handicap des conditions adaptées à leurs besoins pour la réalisation de leurs activités professionnelles quotidiennes.

Personne de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

